CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E112202** **VALABLE JUSQU'AU** **15/04/2027**

ÉDITÉ LE 26/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/06/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE 513213744

Siret : 513 213 744 00016

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 7162028

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 059992450001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 059992450001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : MENUISERIE BARSE

LABRIE
33420 JUGAZAN

Téléphone : 05 57 84 17 91 **Fax :**

Portable : 06 82 97 10 59

Responsabilité légale :
BARSE MICHAEL GÉRANT / NORMAND SOPHIE CO-GÉRANTE

Site Internet :

E-mail : contact@menuiseriebarse.com

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 190 230 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois		25/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/06/2026 15:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.